

EDGAR #8

JOURNAL DES AMIS DES MUSÉES DE NYON / AOÛT 2019

CÉSAR SE REFAIT
UNE BEAUTÉ POUR
LE 40^E ANNIVERSAIRE
DU MUSÉE ROMAIN

AMN LES AMIS
DES MUSÉES
DE NYON

AVE CESAR! RECIT D'UNE STATUE QUI TRAVERSE L'HISTOIRE

MUSÉE ROMAIN

RAREMENT STATUE FUT ET RESTE ENCORE AUJOURD'HUI À CE POINT ICONIQUE. EN EFFET, LE CÉSAR DU CAPITOLE EST, AVEC L'AUGUSTE DE PRIMA PORTA, LA STATUE CONNUE LA PLUS EMBLÉMATIQUE DE L'EMPIRE ROMAIN. SYMBOLES POLITIQUES ET IDENTITAIRES, CES REPRÉSENTATIONS DE CHEFS D'ÉTAT, FONDATEURS DE LA ROME IMPÉRIALE, ONT ÉTÉ MANTENUES FOIS REPRODUITES POUR ORNER PLACES, PARCS, ÉCOLES, TIMBRES OU ENCORE MÉDAILLES.

Bien que célèbre, le César du Capitole reste paradoxalement peu étudié et marginal dans les manuels d'art romain. Datant de l'époque de Trajan (début 2^e s. après J.-C.), la statue en marbre blanc devait probablement orner le forum de Trajan aux côtés d'une série d'illustres personnages, dont le navarque (ou amiral) qui siège avec lui depuis 1929 au Capitole dans la salle du conseil municipal de Rome, alors nommée *Aula Giulio Cesare*. Attestées depuis le 16^e siècle, les deux statues furent offertes au peuple romain par Monseigneur Ruffini en 1557. Elles prirent place au Capitole en 1562, d'abord dans l'actuelle salle des Capitaines du Palais des Conservateurs, puis dans le portique de ce même palais. Largement reproduites, elles inspirèrent de nombreux artistes, comme le sculpteur Ambrogio Parisi (1656-1719), auteur d'une copie en marbre qui se trouve dans le jardin des Tuileries, à Paris, depuis 1800.

En 1929, les deux statues prirent place dans la salle du

conseil du Palais Sénatorial pour symboliser le pouvoir de Rome, César sur les terres, et le navarque sur les mers, revendiqué par le gouvernement fasciste. Dans les années 1930, de nombreuses copies en bronze furent produites par la Fonderie Artistique Laganà de Naples, sous le contrôle du Directeur des Antiquités et des Beaux-Arts du *Governatorato* de Rome, Antonio Muñoz. Cette production à cire perdue fut réalisée grâce à la copie en plâtre exécutée sur l'original par le sculpteur Francesco Mercatali, « mouleur de plâtre » des musées du Vatican et Capitolin. La première de cette série est inaugurée le 21 avril 1932, anniversaire de la fondation de Rome, avec le forum de César sur la *via dell'Impero*, l'actuelle *via dei Fori Imperiali*.

Parallèlement, l'image du dictateur romain était utilisée sur les timbres-poste du décennal de la Marche sur Rome en 1932 et du bimillénaire de la naissance d'Auguste en 1937, ainsi que sur les billets d'État de 1939, ou encore sur certaines médailles commémoratives.



Quant à la ville de Nyon, après avoir célébré en grande pompe le bimillénaire de la fondation de la *Colonia Iulia Equestris*, en 1958, elle inaugure 21 ans plus tard, en 1979, son Musée romain, installé dans les fondations de la basilique découverte 5 ans plus tôt. Quoi de mieux qu'une copie du célèbre César du Capitole pour marquer d'un symbole fort les origines césariennes de la ville? Après de longues démarches administratives, Jules César trouve sa place dans le jardin romain jouxtant le musée. Cette copie, réalisée en ciment blanc et poussière de marbre durant l'été 1980 à Rome par Alduino Nocelli, est arrivée à Nyon le 28 juillet 1980 et fut inaugurée le 4 septembre en présence de diverses autorités et d'un nombreux public.

De nos jours, les copies du César du Capitole sont toujours visibles en Italie et bien au-delà. Elles restent un symbole culturel et identitaire fort, comme le démontrent l'attachement de la population et la réaction du public face à leur dégradation. En 2003, la ville de Savignano sul Rubicone érige une copie en bronze dressée sur le côté « Rome » du pont romain où César prononça son célèbre « *alea iacta est* » (les dés sont jetés). Aujourd'hui, à l'occasion des 40 ans du Musée romain de Nyon, le César de Nocelli endommagé par le temps partira pour la salle des moulages de l'Université de Genève et une nouvelle copie verra le jour dans les mains des sculpteurs Michel Hirschy et Greg Hug. Le Jules César nyonnais sera ainsi à même d'affronter de nouvelles décennies au centre de la vie publique de la ville dont il est le fondateur.

CORINNE SANDOZ
COLLABORATRICE SCIENTIFIQUE AU MUSÉE ROMAIN DE NYON ;
CONSERVATRICE DES COLLECTIONS D'ARCHÉOLOGIE DU MUSÉE
D'YVERDON ET RÉGION

MASSIMILIANO MUNZI
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE CULTUREL À LA SOVRINTENDENZA
CAPITOLINA DI ROMA CAPITALE

Le hasard fait que cet article a été rédigé les 12-13 juillet 2019
(2120 ans après la naissance de Jules César).



Couverture : Statue de Jules César, copie de A. Nocelli. Préparation à la rénovation.

photo : Véronique Rey-Vodoz

Médaille pour la Présidence du Conseil Communal de Rome, env. 1980.

Coll. et photo M. Munzi

Nyon, Musée romain - Départ du César de A. Nocelli pour Genève le 25 juin 2019.

photo : Michel Perret

Statue de Jules César, début 2^e s. apr. J.-C. dans l'Aula Giulio Cesare du Palais Sénatorial, Rome.

photo : C. Sandoz



CAESAR OR NOT CAESAR? OU COMMENT RECONNAÎTRE UN PORTRAIT DE JULES CÉSAR

MUSÉE ROMAIN

LA DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU PORTRAIT EN MARBRE DE JULES CÉSAR EST ANNONCÉE PRESQUE CHAQUE ANNÉE QUELQUE PART AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE. DANS LA MAJORITÉ DES CAS, CEPENDANT, L'IDENTIFICATION PROPOSÉE PLUS OU MOINS SPONTANÉMENT NE SE CONFIRME PAS OU EST POUR LE MOINS SÉRIEUSEMENT CONTESTÉE PAR DES SPÉCIALISTES.

C'est exactement ce qui s'est passé avec le portrait dit de Jules César, trouvé en 2007 dans le Rhône, près d'Arles, qui a tout récemment rendu visite au Musée d'Art et d'Histoire de Genève. En conséquence, la question des critères à prendre en compte pour reconnaître une image du dictateur romain se pose car, à ce jour, aucune effigie sculptée accompagnée d'une inscription qui puisse en garantir l'identification n'a été découverte.

Les textes antiques ne sont que d'un recours limité car les statues de Jules César qu'ils évoquent concernent presque exclusivement la ville de Rome. Au 2^e siècle après J.-C., dans son *Histoire romaine*, Dion Cassius fait exception ; mais il mentionne l'érection de portraits de César dans « toutes les villes et tous les temples de Rome », sans préciser s'il entend par là les villes d'Italie ou celles de tout l'Empire. Quant aux portraits monétaires du dictateur, ils n'offrent en rien une image unitaire. Les divergences physiologiques d'une monnaie à l'autre sont en effet considérables : le nez est tantôt droit, tantôt busqué, la bouche peut être tombante ou esquisser un léger sourire,

même si un certain nombre de traits communs se dégagent tout de même. On mentionnera, en plus de la calvitie, un long cou ridé avec une pomme d'Adam prononcée, des joues creuses et un menton proéminent.

Mais si ces quelques éléments sont présents dans un portrait sculpté, ils ne suffisent pas pour identifier Jules César de manière certaine : des membres des élites romaines, ou mêmes locales, ont cherché à rendre leur propre image la plus proche possible de celle du dictateur, comme c'était devenu la tendance, en particulier sous Auguste, pour les portraits des politiciens qui lui avaient succédé. On désigne ce mimétisme physiologique par la notion de « visage d'époque » ou « Zeitgesicht » en allemand.

Ce phénomène ouvre la porte à des discussions infinies pour savoir si tel ou tel portrait ressemble suffisamment à Jules César pour pouvoir lui être attribué, ou s'il ne s'agit que d'un personnage privé désireux d'afficher sa ressemblance avec le grand homme.

Les seuls cas pour lesquels on peut être assez sûr d'avoir affaire à de véritables effigies de Jules César sont ceux qui sont attestés en plusieurs exemplaires. Il est logique de s'attendre à ce que le portrait d'un homme aussi important et célèbre ait été reproduit à plusieurs reprises, et ce dans différentes régions autour de la Méditerranée. Nous n'en connaissons à ce jour que deux cas. Le premier, créé probablement peu après sa mort, fut baptisé par les archéologues « type Tusculum ».

Ce portrait est connu par plusieurs copies dont la dernière fut découverte en 2003 sur l'île de Pantelleria, entre la Sicile et la Tunisie. Le second, nommé par les spécialistes « type Pise-Chiaramonti », est une création plus tardive qui montre le dictateur avec des traits idéalisés. Un certain nombre de répliques de ce deuxième type sont conservées, dont l'original de la copie moderne qui orne l'Esplanade du Musée romain de Nyon, et qui en donne une légère variante de l'époque de l'empereur Trajan (début 2^e siècle après J.-C.). C'est donc bel et bien Jules César qui salue depuis 1980 les visiteurs du Musée romain, et saluera prochainement également ceux de la Collection des moulages de l'Université de Genève.

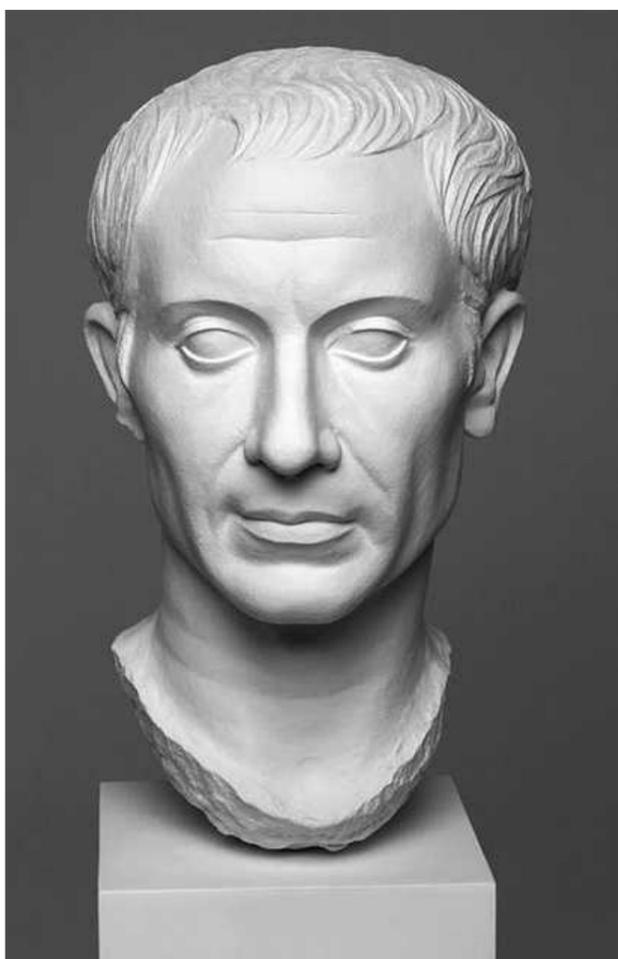
LORENZ E. BAUMER,
PROFESSEUR D'ARCHÉOLOGIE CLASSIQUE
À L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE



Copie présentée à Nyon d'une statue de Jules César conservée à Rome.
photo: R. Gindroz

Moulage du portrait de type Tusculum de Pantelleria, conservé au Museo Regionale Agostino Pepoli, Trapani.
photo: Edith Hütter, Archäologischen Sammlung des Instituts für Klassische Archäologie à Vienne

Portrait monétaire représentant Jules César. Denier en argent.
photo: Collection privée



EN 40 ANS DE TRES BELLES DECOUVERTES

MUSÉE ROMAIN





Tête de capridé en marbre de Carrare,
début 2^e s. apr. J.-C.
Trouvé à la rue Perdtemps en 2004.
photo : Régis Golay, Federal-studio.com

Fragment du bord d'un bol en terre
sigillée ornée, 40 - 90 apr. J.-C.
Trouvé à la rue Juste-Olivier en 2003.
photo : Régis Golay, Federal-studio.com

MYTHOLOGIE ANTIQUE ET EMPEREURS ROMAINS SUR PORCELAINES

CHÂTEAU DE NYON

POUR CE HUITIÈME NUMÉRO D'EDGAR, PARAISSANT AU MOMENT OÙ L'ON CÉLÈBRE LES QUARANTE ANS DU MUSÉE ROMAIN, IL A PARU DE CIRCONSTANCE QUE LES DEUX AUTRES MUSÉES DE NYON PRÉSENTENT QUELQUE SUJET AYANT TRAIT À L'ANTIQUITÉ. NOUS AVONS CHOISI, DANS LES COLLECTIONS DU CHÂTEAU, QUELQUES PORCELAINES DE NYON OÙ LE GOÛT NÉO-CLASSIQUE POUR L'ANTIQUÉ EST MANIFESTE.

Le retour à l'antique fut constant dans l'art occidental et se manifesta dans tous les domaines : l'architecture avec, par exemple, l'église de la Madeleine, à Paris, achevée en 1842 et qui reprend l'*Olympieion* d'Athènes, ou, plus près de chez nous *La Gordanne*, entre Perroy et Allaman, construite entre 1803 et 1805 et qui s'inspire du Panthéon de Rome via l'architecture néo-palladienne anglaise. Il en va de même avec la musique et l'on pourrait citer *Les Gymnopédies* d'Erik Satie, composées en 1888, dont le titre évoque l'Antiquité. La mode vestimentaire, bien évidemment, s'y réfère à plusieurs époques : il suffit, ainsi, d'évoquer l'habillement des périodes du Directoire ou de l'Empire. Les arts appliqués suivirent ces modes du moment et la céramique, naturellement, fit de même, notamment dès la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle. Plusieurs porcelaines de Nyon illustrent ce propos et nous en présentons quelques exemples ici.

Il y a ainsi un ensemble de porcelaines peintes en grisaille ; les livres de compte de la manufacture des années 1797 et 1799 mentionnent de tels décors comme « encre de Chine », à l'imitation de dessins à la plume.

Nous reproduisons ici un pot à eau et un sucrier décorés de sujets tirés de la mythologie antique gréco-romaine. Le pot à eau nous montre une jeune femme tendant une coupe à un aigle : il s'agit d'Hébé, déesse de la jeunesse et protectrice des jeunes mariés, servant de l'ambrosie à Zeus-Jupiter sous son apparence d'aigle – tâche qui reviendra ensuite à Ganymède.

Le sucrier, quant à lui, est orné de deux scènes : l'une montre les trois Grâces – déesses que Raphaël, Cranach ou Rubens ont représentées – tandis que sur l'autre côté l'on voit la jeune nymphe Daphné tentant d'échapper aux assiduités d'Apollon. Elle sera sauvée des ardeurs du dieu en étant transformée en laurier, soit par l'intervention de son père, le dieu-fleuve Pénée, soit, selon une autre version, grâce à Zeus-Jupiter.

Une des représentations très connues de cet épisode est le marbre du Bernin de 1622-1625 qui se trouve dans la Galerie Borghèse à Rome. Nous ignorons quels sont les modèles – des gravures, très certainement – qui servirent aux peintres de la manufacture de Nyon.

Un autre pot à eau nous présente, avec des émaux de couleur cette fois, une autre scène dans le goût antique, avec une jeune femme agenouillée devant un autel circulaire en marbre violacé sur lequel brûle le feu d'un sacrifice. Datant probablement de 1799, ce décor est une des rares œuvres nyonnaises dont on connaisse l'auteur, le peintre Etienne Gide (1761-après 1804). Le modèle de cette scène évoque l'art d'Angelica Kauffman, l'artiste née à Coire et morte à Rome, dont l'œuvre fut abondamment diffusé par le biais de gravures, notamment celles de Francesco Bartolozzi, artiste né à Florence et qui œuvra principalement à Londres.

D'autres porcelaines des collections font référence à l'Antiquité, en particulier des pièces pour des services à thé et café ornées de festons en or mêlés à des rubans pourpres ou bleus et d'un ou plusieurs médaillons en camaïeu bistre montrant des guerriers casqués à l'antique. Nous présentons ici deux petites théières où l'on reconnaît ce type de profils à l'antique un peu fantaisistes qui furent largement diffusés par l'estampe dès la Renaissance. Les ouvriers nyonnais durent s'inspirer de gravures telles qu'il en existait en nombre au XVIII^e siècle et qui reproduisaient des intailles antiques ou des galeries de portraits plus ou moins imaginaires d'empereurs romains.

Enfin, en guise de clin d'œil, une théière et son sucrier ornés d'un décor imitant un marbre de teinte violette et des cannelures, de manière à évoquer des colonnes antiques. On trouve, dans les livres de comptes de la manufacture, en 1798, des « paires de gobelets façon de marbre ». De même, en 1908 eut lieu une exposition au Musée Jenisch à Vevey : le 2 septembre de la même année, la Gazette de Lausanne rapportait qu'on pouvait notamment y voir un « service à déjeuner où la porcelaine imite à s'y tromper un marbre gris-bleu d'un ton assez déplaisant ». Nous trouvons la couleur au contraire fort plaisante, lorsque nous avons pu acheter ces deux pièces en 2014, pièces qui faisaient peut-être partie de ce déjeuner exposé en 1908.



Ainsi s'achève cette présentation de quelques pièces à l'antique produites dans la manufacture de porcelaine de notre ville à la toute fin du XVIII^e siècle et dont le charme sensuel perdure jusqu'à aujourd'hui.

VINCENT LIEBER,
CONSERVATEUR DU CHÂTEAU DE NYON



LA DOUBLE ERREUR INVOLONTAIRE DE CHARLES GLEYRE¹

MUSÉE DU LÉMAN

COMMANDÉE EN 1850 PAR LE CONSEIL D'ÉTAT VAUDOIS ET ACHEVÉE EN 1858, LA BATAILLE DU LÉMAN, OU LES HELVÉTIENS FAISANT PASSER LES ROMAINS SOUS LE JOUG EST L'ŒUVRE DE CHARLES GLEYRE. CE TABLEAU REPRÉSENTE LES HELVÈTES HUMILIANT LES LÉGIONS ROMAINES VAINCUES EN 107 AVANT J.-C. CE COMBAT CONSTITUE UNE PÉRIPÉTIE DE LA GUERRE QUI OPPOSA LES ROMAINS AUX CIMBRES ET AUX TEUTONS, AINSI QU'À UNE TRIBU HELVÈTE, LES TIGURINS. CES DERNIERS VAINQUIRENT SEULS LES LÉGIONS QUI VOULAIENT ARRÊTER LEUR INCURSION EN GAULE.

Tout comme l'œuvre du même Gleyre représentant l'exécution du Major Davel, cette fameuse toile, aujourd'hui conservée au Musée des beaux-arts de Lausanne, a nourri le discours identitaire vaudois du XIX^e siècle : Montreux y apparaît comme le lieu de la victoire des Helvètes, « ancêtres » des Suisses et des Vaudois, sur l'armée la plus redoutable de l'Antiquité².

Le peintre vaudois établi à Paris s'est inspiré d'une source inconnue jusqu'à la première publication de cet article en 2003 : il s'agit d'une lithographie anonyme éditée par Weibel-Comtesse et intitulée « Les Romains au Lac Léman/Die Römer am Lemaner-See ». Elle fut publiée à

Neuchâtel en 1838 dans le deuxième volume de l'*Album de la Suisse pittoresque*, entre les pages 12 et 13³.

Il ne fait pas le moindre doute que cette lithographie a inspiré Charles Gleyre : la composition générale est identique, avec les enseignes romaines à terre au premier plan, un arbre occupant la partie centrale et les notables helvètes de chaque côté, dont le général Divico à droite. Les seigneurs helvètes entourent les Romains humiliés et dépouillés de leurs armes et de leurs habits.

Le point le plus frappant et le plus important reste sans doute le lieu du triomphe choisi par Gleyre : tout comme

son modèle, il l'a situé sur la rive vaudoise et orientale du Léman, plus précisément à Montreux.

Charles Gleyre n'avait pas connaissance de la double erreur historique qu'il répétait ainsi : en raison d'une faute de transcription, un copiste médiéval recopiant un abrégé de l'historien Tite-Live a placé la bataille dans le pays des Allobroges, soit sur la rive sud du Léman, au lieu de la région d'Agen dans le sud-ouest de la France. Cette erreur fut corrigée par l'érudit allemand Theodor Mommsen en 1855 ou 1857⁴, alors que Gleyre travaillait à son tableau ou était sur le point de s'y mettre. Le peintre vaudois a reproduit une seconde erreur commise par l'auteur de la lithographie en imaginant que le territoire des Allobroges s'étendait également sur la rive vaudoise du lac, alors que Montreux se trouvait en ce temps-là non loin de la frontière entre les Nantuates et les Helvètes. Cette double erreur assurait un paysage grandiose...

Charles Gleyre s'est contenté de reprendre à son modèle la localisation du combat. Il s'en est toutefois affranchi en choisissant les quais de Montreux (au niveau de l'hôtel Eden, selon François Paschoud) pour placer la bataille, alors que la lithographie semble situer la scène un peu au-dessus, au lieu-dit les Bosquets de Julie, endroit rendu célèbre par Jean-Jacques Rousseau et sa *Nouvelle Héloïse*.

JUSTIN FAVROD ET JEAN-DANIEL MOREROD

¹ Cet article fut publié, dans une version légèrement modifiée, en 2003 dans le tome 111 de la *Revue historique vaudoise* (p. 91-93) sous le titre : « La source inconnue d'un tableau de Charles Gleyre ».

² Lire à ce sujet William Hauptman, *Charles Gleyre 1806-1874, I, Life and Works*, Zurich, Princeton, 1996, p. 215-240.

³ Il existe aussi une édition allemande sous le titre *Die Schweiz. Historisch, naturhistorisch und malerisch dargestellt*.

⁴ François Paschoud, « Les Romains sont-ils passés sous le joug à Montreux ? À propos d'un célèbre tableau de Charles Gleyre », *Museum Helveticum*, 1995 (52), p. 49-62.

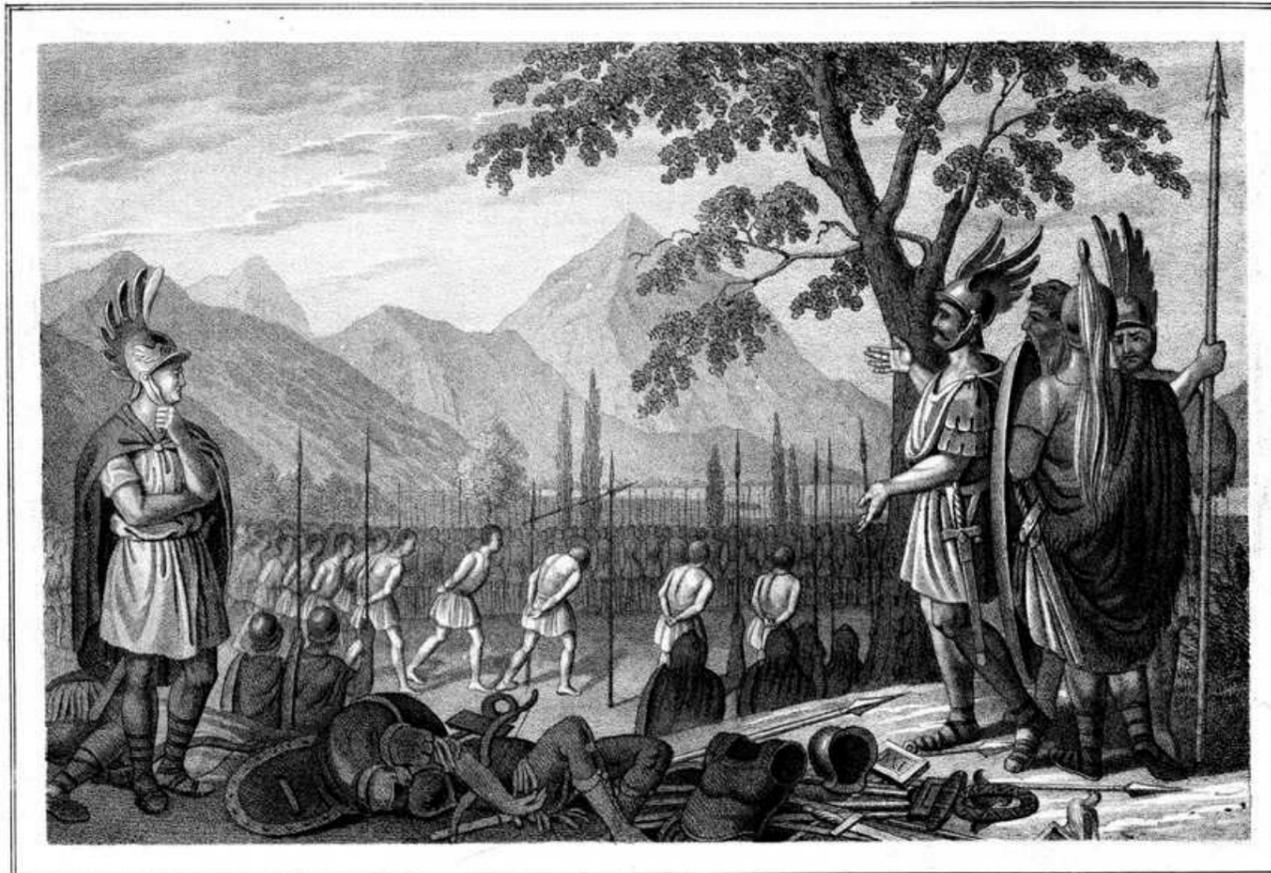


Charles Gleyre
(Chevilly, 1806 - Paris, 1874)
Les Romains passant sous le joug, 1858
Huile sur toile, 230,5 x 181,4 cm
Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne.
Commande de l'État de Vaud, 1850.
Inv. 1392.
photo: Musée cantonal des Beaux-Arts de Lausanne

Les Romains au lac Léman, 1838,
collection du Musée du Léman.

II

N°6.



LES ROMAINS AU LAC LÉMAN.

Die Römer am Lemaner See.

Lorsque fut lancée l'idée de consacrer un numéro d'Edgar à l'époque romaine et à l'archéologie, une estampe me vint tout de suite en tête. Lors de son entrée dans les collections du musée en 2017, elle m'avait intriguée par son titre : « Les Romains au lac Léman ». Commencant mes recherches, je découvris rapidement un article de Justin Favrod et Jean-Daniel Morerod, dans lequel les auteurs disaient tout ce que j'aurais voulu dire sur cette estampe et tout ce que j'aurais voulu dire si seulement je l'avais su. Nul besoin de réinventer la roue, je demandai aux deux auteurs l'autorisation de reprendre leur texte. Je profite de ces quelques lignes pour les remercier, ainsi que la Revue historique vaudoise, pour leur accord.

LIONEL GAUTHIER,
CONSERVATEUR DU MUSÉE DU LÉMAN

LE MUSÉE ROMAIN A 40 ANS



Plusieurs des principaux acteurs de la création du Musée romain. Depuis la droite : 1^{er} D. Paunier, 2^e G. Poncet, 3^e D. Weidmann, 5^e P. Bonnard Yersin, 6^e R. Labarthe.



14 septembre 1979, inauguration du Musée romain : le discours du professeur D. Paunier.



M. Hans, syndic de Nyon, M. Hürlimann, président de la Confédération, M. Cornu, secrétaire municipal.

COMME SI C'ÉTAIT HIER !

Daniel Paunier et Denis Weidmann, deux des principaux acteurs de la création du Musée romain en 1979, partagent quelques souvenirs, sérieux et moins sérieux, de cinq années hors du commun qui installèrent la Nyon romaine parmi les sites archéologiques majeurs de Suisse.

Tant pour le premier, professeur d'archéologie provinciale romaine à l'Université de Lausanne de 1978 à 2001, que pour le second, archéologue cantonal de l'État de Vaud de 1973 à 2009, la découverte de la basilique du forum romain de la *Colonia Iulia Equestris* en 1974, puis la création du Musée romain, sont intervenues près du début de leurs carrières respectives. Et, même s'ils n'étaient alors ni l'un ni l'autre des débutants, Nyon représenta une étape-clé de leurs parcours professionnels, parcours qui les vit jouer un rôle déterminant pour le développement et la professionnalisation de l'archéologie vaudoise.

Une découverte qui dut s'imposer

Daniel Paunier se souvient de ce coup de fil de Denis Weidmann qui lui annonce que des murs « vraiment très imposants » ont été dégagés à Nyon. Invité à venir voir rapidement, il se voit encore debout sur le site, s'exclamant : « Incroyable ! On ne peut pas démolir ça... ». Denis Weidmann, lui, a suivi tous les rebondissements de l'affaire en tant que nouvel archéologue cantonal. Un projet immobilier situé en zone archéologiquement sensible est à l'origine de la découverte. Arrivé sur les bureaux de la toute nouvelle section d'Archéologie du service des bâtiments, il ne passe pas inaperçu ; Denis Weidmann effectuera lui-même les sondages. Le 2 juillet 1974, la pelle mécanique heurte l'abside : pas de doute, « c'est du lourd ! ». Mais il faudra faire vite car les promoteurs veillent. Denis Weidmann en personne prendra en charge tous les aspects de la fouille. L'identification des fondations maçonnées comme étant celles de la basilique de la ville romaine, dont la trame urbaine n'est pas encore connue, se confirme rapidement et convaincra même certaines autorités en matière d'archéologie suisse qui s'étaient d'abord montrées sceptiques face à l'annonce décomplexée de la découverte. Pendant ce temps, à Nyon, l'idée de conserver des vestiges qui s'avèrent exceptionnels pour l'histoire de *Noviodunum* fait son chemin avant de s'imposer au terme d'une lutte juridique acharnée. Le monument est classé, et la Ville rachète le terrain avec l'aide, chacun pour un tiers, du Canton et de la Confédération.

Après les joutes oratoires et combats politiques dont la basilique dut être le théâtre, puis les matches de boxe qui, au souvenir de Denis Weidmann, étaient parfois organisés dans les années 1920 dans les locaux démolis en 1973, ce dernier combat a permis à ce lieu de baigner désormais dans une atmosphère pacifiée, propice à la recherche et à l'accueil des visiteurs !

Créer un nouveau musée à Nyon, une décision visionnaire des autorités communales

Tant Daniel Paunier que Denis Weidmann n'ont cessé de souligner à quel point l'engagement des autorités nyonnaises fut décisif d'abord dans la lutte pour la conservation, puis dans la décision de créer un musée dans les fondations sauvegardées. Le syndic Michel Hans et le municipal Bernard Glasson en furent les fers de lance passionnés. Les collections romaines étaient certes à l'étroit au Château, et leur présentation avait vieilli. Mais créer un musée dans un monument antique représentait un défi qu'ils étaient parmi les premiers à affronter. Il fallait oser ! Oser miser sur un bureau d'architecture local, celui de Gabriel Poncet, pour résoudre les problèmes de coexistence entre fondations antiques et utilisation contemporaine ; oser ne pas laisser la question financière paralyser les ambitions ; oser faire confiance à une brochette de spécialistes dont la réputation n'était pas encore forcément acquise ; bref, oser miser sans complexe, dès le début, sur un projet novateur et exigeant.

Carte blanche des autorités à une Commission créée pour réaliser le futur musée

Une Commission chargée de la réalisation du projet, qui réunit architectes, représentants de la Ville et spécialistes, travaillera intensément à donner corps au musée pendant vingt mois. Certains membres sont appelés ponctuellement en fonction de besoins spécifiques. D'autres, comme Daniel Paunier et Denis Weidmann, y participent en permanence. Ce dernier confie qu'il a passé, pendant cette période, l'équivalent d'un mois entier, jours et nuits confondus, dans sa voiture entre Nyon et Lausanne ! Les séances se déroulaient dans une atmosphère sérieuse et amicale. Elles se terminaient inlassablement autour d'un pot égayé par les récits truculents du seul membre non bénévole du groupe, le décorateur au Comptoir suisse André Pache, qui a laissé un souvenir de grande jovialité. De ce travail naîtra le premier musée équipé d'un abri des biens culturels, pourvu de vitrines suspendues qui inspireront le Musée historique de Bâle. La mission prioritairement scientifique confiée à ce nouveau musée entraîne l'engagement rapide d'une assistante scientifique à 50%, Pascale Bonnard Yersin, membre de la Commission qui deviendra dix ans plus tard la première conservatrice du Musée.

L'inauguration le 14 septembre 1979 : une cérémonie digne des triomphes antiques...

Le refus opposé à Roland Labarthe, futur chef du service de la Culture, par le cirque Knie, installé ces jours-là sur la place Perdttemps, de « prêter » quelques éléphants pour rehausser le faste de la cérémonie, a certes privé le public de l'évocation du passage des éléphants d'Hannibal, d'ailleurs historiquement infondée. Le cortège n'a pourtant pas manqué de panache : de courageux légionnaires en armure, montés tels les vétérans installés par César dans la *Colonia Iulia Equestris*, ont affronté chaleur et inconfort. La Commission a défilé en costume d'époque et le syndic, Michel Hans, a obtenu la présence de Hans Hürlimann, Président de la Confédération.

Et César ?

L'installation, sur l'esplanade du musée, de la réplique de la statue de Jules César suivra un an plus tard, à l'initiative inspirée, généreuse et discrète d'une personnalité nyonnaise.

En guise de conclusion

Laissons pour terminer Daniel Paunier et Denis Weidmann confier leurs principaux souvenirs et impressions de l'épopée nyonnaise. Pour le premier, Nyon représente d'abord le premier exemple réussi d'une réalisation qui consacre le passage de la fouille à une mise en valeur publique, ouverte à tous. Les fastes de l'inauguration, avec son cortège, ses chevaux, à l'ombre de la fresque de Pierre-André Holzer, son repas de gala dont il a gardé le menu, lui ont aussi laissé des souvenirs forts. Plus inattendu, il évoque sa découverte du monde politique par le biais d'une visite du Musée qu'il assurera pour la Municipalité de Lausanne dont le syndic n'est autre, alors, que Jean-Pascal Delamuraz. Lors du repas qui suivra, auquel il est convié, il sera frappé par l'ambiance chaleureuse, ouverte et conviviale qui règne. Il reverra M. Delamuraz bien plus tard : celui-ci le reconnaîtra parfaitement !

Pour Denis Weidmann, la satisfaction d'avoir remporté de haute lutte, sur le plan juridique plus qu'archéologique, la victoire qui a permis de sauvegarder la basilique pour les générations futures, constitue l'un des souvenirs les plus marquants.

À PARTIR DES PROPOS RECUEILLIS PAR
VÉRONIQUE REY-VODOZ,
CONSERVATRICE DU MUSÉE ROMAIN

DEVENEZ MEMBRE DES AMIS DES MUSÉES DE NYON, ET PROFITEZ DE CES AVANTAGES

- entrée gratuite dans les trois musées de Nyon et au Musée romain de Vidy ;
- visites guidées par les conservateurs des trois musées ;
- 15% de rabais sur la plupart de vos achats aux librairies et boutiques des musées de Nyon ;
- la possibilité pour un enfant de participer à l'un des ateliers pédagogiques proposés par l'un des trois musées ;
- une place pour la sortie annuelle de l'association organisée par le comité ;
- abonnement à Edgar, le journal de l'AMN.

Pour vous inscrire
www.amn.ch